

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Ministère chargé
de l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception - 4 FEV. 2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 04/02/2014	N° d'enregistrement F09314P0033
---	--	---

1. Intitulé du projet

Projet de parc de stationnement sur le site du centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Monsieur le Président Georges GINESTA

RCS / SIRET Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet.

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôt de véhicules et garages collectifs d caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Parc de stationnement pour le centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël de 400 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement public pour le centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël. Ce parking sera élevé sur 3 niveaux (rez-de-chaussée, 1er étage et terrasse) et comportera environ 400 places pour les usagers. A noter également qu'il sera réalisé en structure métallique démontable à l'issue du bail emphytéotique.

DRENE

N°	Arrivé le :	Projet de	Éléments de	Attribution	Information
	- 4 FEV. 2014	réponse	réponses		

Direction DREAL

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'apporter une solution à la problématique actuelle du stationnement au niveau du centre hospitalier. En effet, cet établissement est le premier employeur du territoire mais connaît pourtant d'importantes difficultés pour l'organisation du stationnement des usagers de son site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de réalisation concerne les travaux d'aménagement du projet comprenant notamment la préparation des sols, la mise en place des réseaux divers, la reprise des revêtements et des voiries du projet, la construction de la structure du parking, la plantation des espaces verts...

Toutes les précautions nécessaires seront mises en oeuvre lors de la phase d'aménagement afin de limiter l'impact sur le voisinage et l'environnement : gestion des effluents par la mise en place de fossés temporaires, respect des horaires réglementaires pour les travaux bruyants, gestion des déchets, gestions des flux entrants et sortants, utilisation de techniques et de matériaux respectueux de l'environnement, entretien des engins de chantier, etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation du projet correspond à la période "post-travaux" où le parking sera ouvert aux usagers du centre hospitalier.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation d'Occupation Temporaire (bail emphytéotique sur 30 ans)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Catégorie 40 de projet d'aménagement soumis à une demande au cas par cas selon l'article R122-2 du Code de l'Environnement (annexe 1)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface au sol du parking	3 759 m ²
Hauteur moyenne de la construction	10 mètres
Nombre de places disponibles	400 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

240 avenue de Saint-Lambert
83600 FREJUS

Coordonnées géographiques¹ Long. 6 °44 ' 59 " E Lat. 43 ° 26' 19 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non ^x

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non ^x

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet implique uniquement la phase de travaux pour les aménagements du parking.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols sont actuellement d'ores et déjà destinés au stationnement des usagers du centre hospitalier, toutefois l'espace est trop restreint face aux besoins de l'établissement, et n'est, de plus, pas fonctionnel.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Fréjus approuvé le 19 janvier 2005, et dernièrement modifié le 25 juin 2013.

Le projet est situé en zone UBa qui délimite les quartier d'habitats denses où les constructions s'organisent de manière discontinue.

Le projet est compatible avec les documents d'urbanisme en vigueur (notamment en ce qui concerne la hauteur des constructions).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréjus
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté du 7 juin 200 concernant le classement des voies bruyantes sur la commune de Fréjus

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans la ZPPAUP de la commune de Fréjus.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation Argens/Vernède/Reyran prescrit le 8/09/10 PPRN Inondation Argens/Vernède/Reyran prescrit le 8/09/10 (Submersion marine) PPRN Inondation Pédégal/valescure prescrit le 7/02/11 PPRN Inondation Pédégal Valescure approuvé le 6/05/02 PPRN Feu de forêt approuvé le 19/04/06
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche du site est situé à plus de 2 km à l'Ouest. Il s'agit de la SIC "Embouchure de l'Argens"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à moins de 500 m du monument inscrit "Chapelle de Saint Lambert" (vestiges).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même ne constitue pas de nuisances sonores. Toutefois il pourra être à l'origine de sources sonores pendant la phase travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site disposera de l'éclairage nécessaire pour la sécurité des usagers du parking.</p> <p>Il est concerné par des émissions lumineuses étant donné que le projet est localisé en limite du centre hospitalier qui est ouvert et éclairé 24h/24.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les surface au sol du parking étant imperméabilisés, le projet comprend des bassins de rétention des eaux pluviales. Ces eaux pluviales seront prétraitées par un système de séparateur à hydrocarbures, puis rejetées vers le réseau d'eaux pluviales de la ville de Fréjus.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Bien que situé en ZPPAUP et proche de la Chapelle Saint-Lambert, le projet de parking est réalisé dans la continuité du centre hospitalier. De plus, l'insertion paysagère sera soignée afin de s'intégrer à l'architecture existante de l'établissement.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^x Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de réalisation de parking pour le centre hospitalier est d'intérêt communautaire étant donné les difficultés actuelles et le manque de sécurisation de l'espace dédié au stationnement des usagers.

Le principal impact pouvant être engendré par le projet est associé au patrimoine architectural de la commune. En effet, le site est localisé à proximité d'un monument historique inscrit (Chapelle Saint-Lambert) et dans la ZPPAUP de Fréjus. Toutefois, cet impact est à relativiser étant donné que le parking est associé au centre hospitalier existant qui représente le premier employeur du territoire. De plus, le document d'urbanisme de la commune est compatible avec ce type de projet. En effet, une hauteur de construction de 15 mètres est à ce jour autorisée au niveau de la zone du projet. L'impact sur le patrimoine architectural ne sera donc pas déprécié par rapport à la situation actuelle.

Il est également possible de noter un impact sonore durant la phase travaux. Toutefois la réglementation en vigueur en matière de bruit sera respectée, et l'impact ne sera que temporaire.

Au vu de ces éléments, l'impact du projet semble négligeable. Il ne semble donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
6	Extrait du PLU de Fréjus (gabarits)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Saint-Raphaël
 Georges GINESTA

le,

30/01/2014

Signature

Président de la CAVEM

